Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 502

Artikel: Les femmes et la Société des Nations : liste des femmes membres de

délégations à la Conférence internationale du travail : (juin 1937)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262687

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A.

3 JUIL 1937

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION: ET RÉDACTION Mile Emilie GOURD, 17. rue Tönffer

ADMINISTRATION
Mile Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de Chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

ANNONCES

ANNONCES
SUISSE... Fr. 5.—
ETRANGER . 8.—
Le numéro . . . 0.25
difficie a becauselé de 6 mois (3 fc.) rabbin por le seutre de finé de la becauselé de 6 mois (3 fc.) rabbin por le seutre de finé de f

Autre chose est d'aimer son droit ou d'aimer le droit. Nous n'aimons le droit qu'autant que nous aimons celui d'autrui.

Le problème de la prostitution

(Congrès abolitionniste international de Paris)

Genève 1877: premier Congrès de la Fédé-Geneve 1877: premner Congres de la Federation abolitionniste nationale, où les principes abolitionnistes sont affirmés par une élite groupée autour de Joséphine Butler, au milieu d'une opinion publique hostile. Soixante ans plus tard, à Paris, la F. A. I. peut placer son 47me Congrès sous le haut patronage des autorités officielles, religieuses et médicales: citons, entre vingt autres, les noms de M. le Président de la République du président de la Rép medicales: citons, entre vingt autres, les noms de M. le Président de la République, du président du Conseil municipal de Paris, de M. Henri Sellier, ministre de la Santé publique, de M. le Dr. M. Pinard, médecin des hôpitaux, président de la Société française de dersatelle de la Société française de la Société française de dersatelle de la Société française de desatelle de la Société française de la Société taux, président de la Société française de der-matologie et syphiligraphie, etc. Ce simple rapprochement met en lumière l'immense changement intervenu dans l'opinion publique et la victoire de ces principes abolitionnistes qui, du domaine de l'utopie où les reléguaient leurs adversaires, ont pris pied dans la réalité et ont trouvé dans les faits une éclatante con-firmation de leur efficacité comme agents de progrès moral et social.

Immaton de leur efficacite comme agents de progrès moral et social.

C'est sur ce point qu'insista d'emblée M. le prof. Gemaehling, président de la Branche française de la F. A. I. (dont Mme Avril-de Sainte Croix est la présidente honoraire) dans la séance d'ouverture du Congrès, tout en rela seance d'ouverture du Congres, tout en re-merciant de leurs vœux aux congressistes Mee-Brunschvieg, sous-secrétaire d'Etat à l'Educa-tion nationale, M. Justin Godard, sénateur, et surtout M. le Dr. Cavaillon, représentant le Ministre Henri Sellier. M. Sellier est en effet l'auteur du projet de loi actuellement déposé au Sénat au nom du Gouvernement français, au de de l'auteur des articles préposite la fermeteure au Sénat au nom du Gouvernement français, et dont un des articles prévoit la fermeture, des maisons de tolérance.¹ Et si les abolitionnistes français font de grandes réserves sur certaines parties du projet, ils ont au ministre Sellier une grande reconnaissance d'avoir osé faire ce pas en avant, ce pas qui porte enfin la question en pleine lumière, devant l'opinion et la conscience publiques.

la question en pleine lumière, devant l'opinion et la conscience publiques.

Les abolitionnistes d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne, de Suisse, de Pologne, de Grèce, de Bulgarie, arrivant à Paris se sont donc sentis dans un milieu vivant, en pleine action, et cette ambiance contribua à donner au Congrès une sorte de valeur pratique, actuelle, par la solidarité exprimée aux abolitionnistes français et l'affirmation répétée de l'efficaté reconnue des principes abolitionnistes dans la plupart des pays.

Les discussions de travaux du Congrès se groupèrent autour de trois questions:

La première était: Dans quelle mesure l'Etat a-t-il le droit de s'opposer à ce que quelqu'un se livre à la prostitution et quels moyens peut-il employer pour s'opposer à l'exploitation commerciale de la prostitution d'autrui?

d'autrui?

e aurui :

Elle fut admirablement traitée, et même, en quelque sorte, épuisée, par l'exposé de M. le professeur Gemaehling, exposé d'une implacable rigueur logique et d'une lumineuse clarté.

neuse clarté.

L'Etat, ni en droit, ni en fait, ne peut s'opposer à ce que quelqu'un se livre à la prostitution. Peut-il alors en réprimer les manifestations publiques? Oui, à condition de répudier tout arbitraire. Il faut qu'il pratique une politique d'équilibre réaliste basée sur les points suivants: 1. que le délit de racolage soit nettement défini par la loi, selon des caractères objectifs et apparents; 2. que tous soient soumis au droit commun; 3. Que les mesures prises soient appliquées par la police suivant de la contraction de la contract sures prises soient appliquées par la police commune, et spécialement par une police fé-

A la 2me question: L'Etat est-il en droit, étant donnés les progrès réalisés grâce aux méthodes modernes de lutte contre les maludies vénériennes, d'imposer des mesures de coercition à une seule catégorie de malades? le Dr. Hermans, secrétaire de la Ligue natio-

nale hollandaise contre le péril vénérien, ré-pond très nettement par la négative. Après avoir analysé le système en vigueur en Hol-lande, qui repose uniquement sur le traite-ment libre et l'action des assistantes et infir-mières sociales et donne de remarquables ré-sultats, il conclut ainsi: « La lutte moderne contre les maladies vénériennes devra se servir le moirs possible de mesures corptilises. Dans contre les manages veneriennes devra se servir le moins possible de mesures coercitives. Dans les cas où l'on voudrait cependant y avoir re-cours, elles devront être prises uniquement contre les individus qui, se sachant contagieux, refusent néanmoins de se faire soigner. Mais il n'est pas justifié, ni psychologiquement, ni médicalement d'imposer des mesures coercimédicalement, d'imposer des mesures coercitives à certains groupes déterminés de la po-

pulation ».

Le rapporteur chargé de la 3 me question:
De la formation de l'opinion publique en
matière de moralité et de l'influence qu'exercent les systèmes de réglementation et de
néo-réglementation sur les prostituées et
prostituants et la jeunesse en général, était
Miss Alison Neilanis, secrétaire générale de
l'Association for Moral et Social Hygiène
(Branche britannique de la F. A. I.). La
conférencière développa son sujet avec une
conviction et une chaleur de cœur qui émurent
l'auditoire. l'auditoire.

l'auditoire.

La longue lutte menée par les abolitionnistes contre la réglementation a eu pour effet
d'intéresser considérablement l'opinion publique au problème de la prostitution en général,
de le faire étudier sous tous ses aspects et
d'éveiller le sens de la responsabilité personnelle de chacun à son égard. Miss Neilans
insista sur le sentiment de justice qui a guidé
Jos. Butler et ses successeurs: hommes et
femmes ont le même droit à la liberté et ont
aussi une égale responsabilité morale.

Jos. Butler et ses successeurs: hommes et femmes ont le même droit à la liberté et ont aussi une égale responsabilité morale.

Le 21 mai au soir, le Problème de la Prostitution devant le monde civilisé réunit à la Salle des Sociétés savantes un auditoire de quelque 600 personnes. Sous la présidence du Dr. Sicard de Plauzoles (remplaçant MM. J. Godart et V. Basch empèchés), qui ouvrit la séance par quelques mots d'une forte conviction abolitionniste, plusieurs orateurs prirent la parole. M. de Graaf, président de la F.A.I., envisagea le problème du point de vue moral, ainsi que M. l'Abbé Viollet qui, avec une magnifique éloquence, montra l'influence néfaste de la réglementation sur l'adolescent. Mª A. Lehmann, avocate à la cour d'Appel, exposa le point de vue juridique, tandis que MM. les Drs. Hermans et Marcel Pinard, avec une sobriété tranquille et par le simple exposé des faits, démontrèrent à l'évidence l'inanité du système au point de vue médical territies. Aprèse audeurs servet de Mise. Tinanité du système au point de vue médical et sanitaire. Après quelques mots de Miss Neilans et du Dr. Droin, M. Gemaehling tint l'auditoire sous le charme de sa vibrante éloquence, tour à tour humoristique et pathétique, et termina cette soirée où les abolitionnistes

purent sentir le public de cœur avec eux. Impression bienfaisante; car, si les auditeurs des séances elles-mèmes furent « de qualité » — assistantes sociales, directrices etélèves d'écoles sociales, personnalités diverses — ils furent malheureusement trop peu nombreux. Le Congrès a certainement été, pour la plupart d'entre eux, la meilleure des conférences d'ées; quant aux « leaders » de la F.A.I., ont beaucoup resserré, à Paris, les liens i les unissaient et mieux pénétré leurs mélèves:

results de l'accident et meux penetre reurs methodes de travail respectives.

N'oublions pas en terminant, parmi les impressions du Congrès, l'aimable réception, à l'Hôtel de Ville, du Président du Conseil Municipal de Paris, l'hospitalité de nos amis français — et aussi l'accueil de Paris luimême, dans ces premières journées de brusque chaleur, avec les échafaudages de l'Exposition et les fenètres du Louvre éclairées le soir...

Emilie Droin de Morsier.

Texte de la Résolution finale adoptée par le Congrès

« Au moment où un projet de loi relatif au régime des mœurs est soumis au Parle-ment français, la Fédération Abolitionniste Internationale croit devoir affirmer à nou-veau ses 'principes sur les points suivants:

sonnel et privé, ne saurait par elle-même constituer un délit.

constituer un délit.

2. Les pouvoirs publics, s'ils jugent nécessaire de prendre des mesures contre la
provocation à la débauche, ne peuvent réprimer que celles de ses manifestations qui présenteraient un caractère scandaleux et de nature à troubler le bon ordre et la décence
publiques. Les mesures de répression instituées à cet effet devent, seus acques creuses tuées à cet effet devront, sans aucune exception, s'appliquer aux hommes aussi bien qu'aux femmes, et leur exécution devra être confiée, non à une police spéciale, mais à une police de droit commun, sans ramener sous une autre forme des mesures administratives arbitraires.

« Le Congrès recommande instamment que, suivant l'exemple donné déjà par près de 40 pays, il soit créé partout une police féminine spécialement chargée de protéger les enfants et de venir en aide aux femmes qui ont besoin de leur appui.

« 3. Le rôle de la loi en vue de lutter contre la prostitution doit consister avant tout à interdire le proxénétisme sous toutes ses forsans aucune distinction, et à traquer impitoyablement tous ceux qui, souteneurs, trafiquants, tenanciers, sont les agents de la traite nationale et internationale des femmes et des enfants et tirent bénéfice de la prostiaution d'autrui.

« 4. La lutte moderne contre les maladies vénériennes devra essentiellement reposer sur la méthode de liberté; le traitement doit être libre, gratuit et discret. Il est injuste, contraire à la psychologie la plus élémentaire, médicale-ment non justifié, et préjudiciable à l'effica-cité de la bute qu'il convient d'entreprendre contre le péril vénérien dans toutes les classes de la population, d'imposer des mesures coercitives ne s'appliquant qu'à une fraction de la population.»



Les femmes et la Société des Nations

Liste des femmes membres de délégations à la Conférence Internationale du Travail

(Juin- 1937)

Danemark. Mme Julie Arenholdt, inspectrice du travail, conseillère technique gouvernementale.

EMPIRE BRITANNIQUE: Miss Hilda Martindale, diretrice d'établissements féminins, conseillère technique gouvernementale.

Espagne: Mme Isabelle de Palencia, ancienne ins-pectrice du travail, ambassadrice à Stockholm. Mme Maria de Lejarraga, secrétaire de délégation. ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE: Miss Grace Abbott, pro-

fesseur à l'Université de Chicago, déléguée gouvernementale.

gouvernementale.

Miss B. McConnell, économiste au Bureau de la protection de l'enfance, conseillère technique gouvernementale.

Miss Lillian Herstein, membre du Comité

exécutif de la Fédération des Travailleurs, conseillère technique ouvrière. Miss Mary Hulbert, secrétaire de délégation.

RANCE: Mme Marg. Paître, inspectrice du tra-vail, conseillère technique gouvernementale.

IRLANDE: Miss B. Stafford, inspectrice en chef du travail, conseillère technique gouvernementale. Miss H. Molony, présidente du Congrès ir-landais des syndicats, conseillère technique ouvrière.

Norvège: Mme S. Syvertsen, présidente du Secrétariat féminin du parti ouvrier, déléguée gouvernementale.

M^{Ile} A. Asland, inspectrice des usines, conseillère technique gouvernementale.

Pays-Bas: Mile G. Stemberg, directrice au Ministère des Questions sociales, conseillère technique gouvernementale.

Comment sont reçues et classées les pétitions des femmes suisses - quand elles ne s'appuyent pas, comme celle actuellement en cours à Genève, sur une initiative signée par des électeurs!



1 Voir sur ce projet le Mouvement, No 491.

Cliché Frauenstimmrecht, Zurich

Pologne: M^{me} Eug. Wasniewska, membre du Comité exécutif de la Fédération des travailleurs intellectuels, conseillère technique ouvrière.

Suèpe: Mile K. Hesselgren, députée, ancienne inspectrice en chef du travail, déléguée gouvernementale.

Suisse: Mile Dora Schmidt, adjointe à la direction de l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et métiers, et du Travail, conseillère technigouvernementale.

U. R. S. S.: Mme Egorova, secrétaire du central des syndicats professionnels, déléguée ouvrière.

YOUGOSLAVIE: Mile Milena Atanatskovitch, conseillère au Ministère de la Politique sociale, con-seillère technique gouvernementale.

Seiner teunique gouternementant.
Soit 19 femmes représentant 13 pays (en 1936, 14 femmes représentaient 13 pays). Ces chiffres sont d'autant plus intéressants qu'à l'ordre du jour de cette année de la Conférence Internationale du Travail ne figurent guère, sauf le relèvement de l'âge d'admission des enfants au travail, ce que l'on est convenu d'appeler « des questions féminines », et que c'est donc plutôt comme professionnelles compétentes, et en égalité avec les hommes que comme femmes, que toutes déléguées ont été envoyées à Genève. Ce qui est

un incontestable progrès de l'idée féministe.

Ajoutons que Miss Grace Abbott a été désignée comme rapporteur pour cette question de l'âge d'admission des enfants aux travaux indus-triels et non industriels.

IN MEMORIAM

M. Henri Sensine

Aucun des journaux, à notre connaissance, qui ont retracé la carrière si remarquablement longue et féconde de M. H. Sensine, professeur et conférencier, président de la colonie française de Lausanne, qui vient de s'éteindre à l'âge de 84 ans, n'a songé à mentionner parmi ses activités celle qui nous touche de très près, soit son activité féministe.

Sensine, en effet, était un des derniers représentants de cette génération de vieillards courtois, aimables, qui tout en respectant et en admirant la femme, n'estimait pas pour cela qu'il fallût la tenir à l'écart de toute participation à la vie publique, et il fut, il y a un quart de siècle, membre assez actif de l'Association vaudoise pour le Suffrage pour que celle-ci le désignât pour faire partie du Comité de notre journal. Son nom paraît déjà dans les procès-verbaux de nos séances dès 1913, et si ses mul-tiples occupations professorales et littéraire l'empéchèrent de rester longtemps des nôtres, il voulut bien, à une ou deux reprises, mettre sa plume au service du *Mouvement* pour des comptes rendus bibliographiques.

Causeur charmant, érudit aimable, M. Sensine a laissé les meilleurs souvenirs à celles d'entre et leur nombre diminue singulièrement maintenant — qui ont eu le privilège de colla-borer avec lui lors des débuts de notre journal. Aussi tenions-nous à ne pas laisser passer la nouvelle de son décès, sans rappeler à nos lecteurs d'aujourd'hui ce lettré dont la presse quotidienne romande a évoqué la carrière, et sans nous incli-ner avec reconnaissance devant la tombe de celui qui nous écrivait, en 1913, en réponse à une enquête ouverte dans nos colonnes

«L'exercice de ma profession m'a mis à même de constater qu'en général la femme est aussi intelligente que l'homme; elle est donc capable de comprendre aussi bien que ce dernier tous les problèmes politiques et sociaux qui intéressem! Plumamité. D'autre part, la pratique de la vie m'a montré que la femme est certainement plus morale et plus dévouée que l'homme. Je crois donc que son intervention dans la politique ne pourra avoir que d'heureux effets. Voilà pourquoi je suis féministe... »

Les Congrès de l'été

A la liste déjà longue de ces réunions que nous avons annoncée dans un précédent numéro vient de s'en ajouter toute une série encore que lectrices seront certainement intéressées

Relevons d'abord, que, comme l'an dernier une Semaine Internationale des Femmes » aura lieu Budapest du 5 au 12 août sous ce mot d'ordre Les femmes pour les femmes. Le programme portera sur des questions d'éducation et de travail social, le sport féminin et le folklore. Le but de ce Congrès est double: d'une part en-

Toujours le droit au travail de la femme

Votation cantonale des 12 et 13 Juin 1937

APPEL à la population

Une initiative contraire à tout esprit de jus tice, et qui porte atteinte au droit de le femme au travail et au mariage

PARENTS, l'avenir de vos filles est en ieu.

Pourquoi tant de sacrifices pour les préparer à une profession, si elles doivent la quitter en à une profession, si elles doivent se mar ant? Y avez-vous songé

De plus, l'application de cette initiative, qui n'apporte aucune solution au problème du chômage, coûterait à l'Etat, d'après les cal-culs officiels, 100.000 fr. annuellement.

C'est une loi d'exception, première atteinte à la base juridique des contrats de travail, tant privés que publics.

NOUS PROTESTONS

Comité de défense du droit au travail de la femme :
Association genevoise des fommes universitaires.
Association genevoise pour le suffrage féminin.
Groupe genevois des femmes socialistes.
Groupement genevois - La femme et la démocratie -,
Groupe genevois de la Ligue des femmes pour la
paix et la liberté.
Soroptimist-Club.
Union des femmes de Genève

Nous reproduisons ci-dessus le texte d'une affiche que plusieurs Sociétés et groupements féminins de Genève viennent d'apposer à l'ocaffiche que plusieurs Societes et groupements féminins de Genève viennent d'apposer à l'occasion de la votation sur une initiative émanant d'une « Lique de citoyens genevois », et qui lèse de façon inadmissible les droits de la femme. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur le résultat de cette votation.

courager l'entente mutuelle entre les femmes comme un puissant facteur de paix mondiale, et d'autre part, faire connaître aux visiteuses étran gères les coutumes caractéristiques de la vie hongroise, et la belle activité des femmes de ce pays, dans le domaine scientifique, le travail social, ou tout simplement chez elles. Programme très alléchant de visites d'institutions, d'expositions, de réceptions, etc. (S'adresser pour renseignements et détails à Mmc de Spur Feltoronyi.

Harmincad u. 6, Budapest.

L'Exposition Universelle de Paris n'a pu manquer, de son côté, de grouper dans son cadre un nombre imposant de Congrès féminins: citons notamment celui du Conseil national des Femmes françaises, du 26 au 30 juin, avec à son programme une étude des activités féminines dans tous les domaines, des journées internationales et nationales, des visites et réceptions diverses; celui de la Ligue pour le Droit des Femmes du 25 au aci la Ligue pour le Broit des Feinines du 23 au 27 juin (principaux sujets traités: la situation comparée de la femme épouse et mère en France et à l'étranger; ce que l'on pense en France du féminisme; ce qu'ont gagné et perdu les traite du féminisme; ce qu'ont gagné et perdu les traites vailleuses des deux continents, etc.); celui de l'Union française pour le Suffrage, les 26 et 27 juin (principaux suites: les conseillères munici-27 juin (principaux sujets: les conseillères municipales, les campagnes en cours, etc.); et enfin celui du Rassemblement mondial des femmes contre la guerre et le fascisme du 30 juin au 7 juillet avec un vaste programme embrassant tout les problèmes d'intérêt féminin, dans le domaine historique, politique, religieux, économique, pédagogique, sportif, pacifiste, démocratique, etc., etc. Enfin, et sans même songer à prétendre à dresser une liste complète, mentionnons encore la Semaine internationale ménagère, familière et rurale, qui s'ouvrira à Paris encore le 6 juillet en même temps que se réuniront les membres de Fédération internationale de l'Enseignement ménager (s'adresser pour renseignements à M^{me} Bonnabry, directrice, Fribourg). Malheureusement, la nouvelle nous arrive d'au-

tre part que le Congrès de l'Open Door Interna-tional sur l'émancipation économique de la tra-vailleuse, annoncé pour l'été 1937, à Salzbourg, doit être remis en 1938 pour un bien triste moiff: l'état de santé de la présidente internationale de cette organisation, Miss C. Macmillan (Grande-Bretagne), si bien connue dans tous nos milieux féministes, qui a souffert d'une crise cardiaque extrêmement grave, compliquée de troubles cir-culatoires tels que l'amputation d'une jambe est devenue nécessaire. Nous savons toutes avec quel courage et quelle sérénité Miss Macmillan a subi cette terrible épreuve, et nous tenons d'autant, plus à l'assurer de la chaude sympathie de tous os lecteurs.

Mariage ou profession?...

De la source la plus certaine, je viens d'apprendre que la femme d'un employé de la commune de Lausanne, forcée de choisir entre son metir a choisi son métier. Le divorce est en train de se plaider, ces jours... Dommage que les séances de Tribunal civil ne soient pas publiques; dans la plaidoirie de l'avocat de la femme, qui défendit la cause des travailleuses au Conseil communal, il y aurait certainement des propos à relever à l'appui de nos revendications.

Et sans doute y a-t-il d'autres divorces ou des

Et sans doute y a-t-il d'autres divorces ou des conflits familiaux extrêmement pénibles, susci-tés par ce néfaste règlement communal. S. B.

DE-CI, DE-LA

Une pièce de Mme Wiblé-Gaillard à l'Athénée (Genève).

Pour terminer une récente audition de déclamation où quelques élèves de M¹e Gabrielle Combes firent honneur, au long d'un programme très varié, à l'enseignement reçu, on joua une pièce fort amusante et pleine de mouvement, de Mme Wiblé-Gaillard.

Cet acte unique, Floresca rend des services, a obtenu dernièrement la prix du « Concours de Jeunesse » de l'Institut national genevois. Les déboires de la pauvre Floresca entraînant ceux d'une cuisinière qu'on ne qualifierait pas de qu'à l'admirable patience de sa mère, en même temps qu'ils vouent au désastre le dîner de choix préparé pour la visite du parrain, est un éclat de rire d'un bout à l'autre, un grand quart d'heure de bonne humeur assurée, dont il convient de féliciter l'auteur.

Mme Wiblé-Gaillard — peut-être quelque lecteur du Mouvement s'en souvient-il — présenta, il y a quelques années, à un concours suffragiste, une autre pièce, qui fut également primée

Thé-Vente en taveur des enfants retardés des Ecoles genevoises.

Le corps enseignant des classes spéciales orga-nise un thé-vente à l'Ecole enfantine de Saint Antoine, pour le samedi 12 juin, dès 15 heures. Le produit de cette vente permettra l'achat de matériel complémentaire pour le travail manuel.

Une exposition de travaux d'élèves et des ta-

bleaux renseigneront les visiteurs sur l'enseignement dans les classes spéciales à Genève.

Une Conférence féminine scandinave

Après un long intervalle, les femmes scandinaves se sont réunies le mois dernier, à Stockholm pour discuter des problèmes concernant le ouvement féministe.

Tout ce que les femmes suédoises entreprennent leur réussit admirablement. Aussi cette Conférence animée du désir ardent d'une union pour le progrès du féminisme a-t-elle groupé une cen-taine de déléguées des quatre pays scandinaves. Sous l'aimable présidence de Mme Dyrssen, et pendant trois jours, ces femmes furent le centre vibrant de cette belle ville, qui leur offrit une réception de gala dans son somptueux Hôtelde-Ville.

Le programme portait sur ces 4 points principaux:

Maternité et situation générale de la femme, Nationalité de la femme divorcée, Nationalité de la femme mariée. Conditions générales du travail et salaire des

En parlant de la maternité dans une grande assemblée publique, une jeune et énergique avo-

Deux prix littéraires

II. Jolan Földes: La rue du Chat-qui-pêche

L'auteur

vie de Jolan Földes, intéressante en elle-même, aide en outre à comprendre la genèse de son œuvre. Née au début du siècle, à Kandered, en Hongrie, fille d'un pharmacien, elle fit d'excellentes études, passa son baccalauréat à Budapest et suivit pendant deux se-mestres les cours de l'Université de Vienne. Réfugiée à Paris, après la guerre et la déconfiture financière de sa famille, la jeune fille, qui parlait cinq langues, commença par don-ner des leçons d'allemand et de français à des étrangers et connut de cette façon les difdes etrangers et comut de cette lagor hes dif-férets types qui figurèrent plus tard dans son roman. Installée dans une misérable chambre au numéro 1 du quai Saint-Michel, elle tra-versait au moins dix fois par jour la ruelle du Chat-qui-pèche entre Saint-Séverin, Saint-Julien-le-Pauvre et le petit bras de la Seine,

1 Voir l'avant dernier numéro du Mouvement.

² Albin Michel, éditeur, Paris, 1 vol. 15 fr. fr.

coin de la rive gauche qui, de tout temps, fut

habité par de nombreux étrangers.

Pendant quelques semaines, la jeune Hongroise travailla dans une maison de tissage, et quand survint le chômage, elle devint bonne à tout faire. Travaillant seize heures bonne à tout faire. Travaillant seize heures par jour, ouvrière par nécessité, étudiante par goût, inscrite à la Faculté des lettres, elle se procurait les cours quand elle ne pouvait les suivre. Une année à Londres, un retour en Hongrie; des relations lui procurent le poste de secrétaire du consul hongrois en Egypte. Comme à Paris, elle y voit la grande misère des parias du monde et sa pitié pour eux s'ac-croît ençore.

des parias du monde et sa puie pout eus descroît encore.

C'est en Egypte que la jeune fille écrivit en 1932 son premier livre: Marie bachelière. Après treize mois passés dans ce consulat, elle revient dans son pays épousa un journaliste hongrois et écrivit pour son plaisir. Une pièce de théâtre: Viça remporta un certain succès ainsi qu'un deuxième roman écrit en 1925. Le me marie. Denuis le succès mer-

succès ainsi qu'un deuxième roman écrit en 1935: Je me marie. Depuis le succès merveilleux du roman suivant: La rue du chatqui-pèche, on a traduit en français sous le titre: Il était une lycéenne, une nouvelle ceuvre qui paraîtra prochainement en librairie. L'existence de la romancière nous paraît suffisamment remplie, mouvementée et intérressante pour que nous nous étonnions des légendes colportées sur son compte par nombre de journaux, qui en ont fait une ouvrière de naissance et d'éducation, ou une petite paysanne inculte à qui le don d'écrire serait venu miraculeusement, comme par une opéravenu miraculeusement, comme par une opération du Saint-Esprit. Le temps très court de

son travail en usine à Paris a été allongé sans son travan en usine à rairs a cie anonge sains mesure, et il a mêm écrit qu'au consulat d'Egypte, le principal de ses fonctions était le balayage des planchers. La vérité est évidem-ment moins pittoresque!

Le prix littéraire

Le grand prix international du roman, doté par l'éditeur anglais Pinker, a ouvert son premier concours en 1936. Le jury siégeant à Londres représentait une bonne douzaine de pays; il a couronné parmi quatre mille manuscrits soumis à son jugement le roman vraiment international de Jolan Földes décrivant la situation des émigrés en France à une époque où ils affluaient de partout.

Ce grand prix international confère des avantages sérieux: une renommée éclatante et mondiale d'abord, la traduction en douze langues au moins, et environ soixante mille

gues au moins, et environ soixante mille francs suisses, montant du prix, auxquels s'ajutent les droits d'auteur et le contrat signé pour un film tiré du roman, au total probablement un demi-million de francs suisses. Jolan Földes doit être actuellement en Amérique; elle y surveille vraisemblablement le film tiré de son œuvre, mais a refusé énergiquement l'offre d'une des plus grandes firmes cinématographiques d'Hollywood qui la voulait faire figurer dans le scénario et lui voulait faire figurer dans le scénario et lui offrait des conditions magnifiques. jamais voulu écrire pour l'argent qua argent quand celuici me faisait cruellement défaut. Je ne com-mencerai pas maintenant, nous dit-elle... Tout le secret de la réussite, c'est d'écrire pour son plaisir ».

Le livre

Ecrit en hongrois, traduit d'abord en anglais et présenté au jury du grand prix in-ternational sous le titre: The Street of the Fishing Cat, il parut enfin en français dana la très bonne traduction de Denise van Moppen.

la tres nonne traduction de Denise van Moppen.
Roman d'une observation à la fois ténue ample, tissé de philosophie et d'humanité, écrit dans le style rapide, évocateur, direct et sans recherche du bon journaliste, il peut paraître ici ou là dépouillé et décoloré, mais attentions de la dépouillé et décoloré, mais est toujours admirablement naturel: La du Chat-qui-pêche révèle chez Jolan Földes le don du récit vivant et l'art de voir et d'entendre. La plupart des caractères sont bons et pittoresques. Elle les prit dans le monde qu'elle fréquentait à Paris, et, pour écrire son livre, n'eut qu'à regarder autour d'elle. Il y avait dans la capitale française, en 1922, cent cinquante mille Hongrois, chômeurs fuyant leur malheureux pays, et qu'on pourrait appeler des émigrés économiques; il y avait des émigrés politiques, Allemands, Espagnols et Russes blancs; il y avait ceux qui ont perdu leur nationalité ou dont le pays a été ravé de la carte du monde, tels les Ardu Chat-qui-pêche révèle chez Jolan Földes a été rayé de la carte du monde, tels les Ar-méniens. La situation angoissante de ces sans-patrie fera l'objet du prochain livre de Jolan Földes, dont l'action se déroulera en Egypte. Tout un monde de rèveurs, de ratés, tendres et originaux, étranges et bruyants, énigmatiques et dépourvus d'argent, évolue dans les arnis et les tavernes de la rue qui donne son nom au livre:

Rue du chat-qui-pêche... une rue pour rire; on la traverse en deux pas; en moins de trente, on